



PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

## CERTIFICAT DE CONFORMITE

Le ministère de l'intérieur certifie que les actions de formation à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, à titre onéreux, au sein de :

***L'auto-école ECF TARASCON – DRIVE FORMATION  
située 5 QUAI ARMAND SYLVESTRE à TARASCON SUR ARIEGE, 09400***

ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés par le référentiel du label :

**« QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE »**

reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CNEFOP) par la délibération du 9 janvier 2018.

Ce certificat est valable du 05/12/2024 au 05/12/2027.

*Pour le Préfet et par délégation,  
Pour le directrice départementale des  
territoires et par subdélégation,  
Le délégué à l'éducation routière de l'Ariège,*

Saïd BAITTO